

Conseil municipal du 22 avril 2025

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Point Frédéric, Le Breton Michel, Cillon Valérie, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Thomas Céline, Bâcle Marie-Josèphe, Defrance Nicolas, Sigonneau Sébastien, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre, Testard Émilie

Pouvoirs : M. Guetté Louis-Marie donne pouvoir à M. Rochais Alain, Mme Emilie Testard donne pouvoir à M. Vivion Jean-Philippe

Absents excusés : M. Guetté Louis-Marie, Mme Testard Emilie

Finances

Vote Subvention Soleine

Suite à réception des éléments financiers de l'association Soleine, Monsieur le Maire fait part des éléments qu'il a reçu. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote la subvention de 700 € pour l'année 2025.

Il est également décidé de proposer, à la résidence Soleine, d'utiliser l'écran de la mairie (salle du Conseil) pour organiser des animations avec les résidents.

Affaires sociales

PEDT – plan mercredi

C'est quoi le PEDT ? (Projet Educatif de Développement du Territoire)

Ce projet englobe toutes les actions pouvant être mises en place afin de pouvoir répondre aux besoins des enfants et des jeunes sur la commune des Cerqueux.

C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions et créer des synergies pour organiser une plus grande continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves ou aux jeunes en dehors du temps scolaire.

Sont mentionnés dans ce projet : la durée, le porteur du projet, le territoire et le public concerné, le pilotage et la coordination, les objectifs et les moyens mis en place, les activités, les actions et l'évaluation.

Il est signé pour 3 ans et doit ensuite être renouvelé (principalement entre la commune des Cerqueux, l'Etat, l'Education Nationale et la Caisse d'Allocation Familiale).

C'est quoi le plan Mercredi ?

C'est un accueil de Loisirs du mercredi :

- Le temps du mercredi, c'est une chance pour les enfants
- avec une forte ambition éducative pour les enfants de maternelle au CM2
- avec des activités ambitieuses culturelles, artistiques, sportives dans le respect des goûts et du rythme des enfants et en dialogue avec les écoles et en lien avec le territoire

Dont le but est de :

- renforcer et enrichir la qualité des offres périscolaires existants (sport, culture, nature)
- promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi
- favoriser l'accès à la culture (les enfants des Cerqueux ont accès au sport et à la nature au quotidien – peut-être serait-il intéressant d'orienter notre réflexion pour les 3 prochaines années vers la culture, l'art...)
- réduire les fractures sociales et territoriales
- permettre un espace de découverte et d'émancipation pour les jeunes

L'idée étant de pouvoir proposer des activités plus ambitieuses, plus variées afin que les enfants prennent de la hauteur et s'ouvrent au monde qui les entoure. C'est aussi avoir pour objectif de toucher plus d'enfants et pas que ceux qui sont habitués à venir pour de la « garderie » (exemple de proposition déjà réalisée : le carnaval de Cholet avec 25 participants), d'où la nécessité de permettre aux familles de donner cette opportunité à leurs enfants.

Avec des avantages :

- majoration de la prestation de service CAF
- des taux d'encadrements adaptés (1 pour 10 pour les moins de 6 ans et 1 pour 14 pour les plus de 6 ans)

C'est quoi le COPIL Enfance Jeunesse ? (Comité de Pilotage Enfance Jeunesse)

C'est l'instance de travail chargée de faire le lien entre la Commune et les différents partenaires du PEDT et qui a pour mission de :

- analyser les besoins
- ajuster les orientations et les objectifs du PEDT
- valider et suivre les actions
- veiller à la mise en œuvre du PEDT
- évaluer le projet

Après avoir fait le point sur les objectifs attendus, Béatrice Pineau a évoqué les projets et les idées de l'équipe d'animation.

L'équipe d'animation souhaite continuer à aborder l'imaginaire, l'histoire, les sciences, le sport.

Le thème évoqué avec les personnes présentes est : le cycle de la vie : être citoyen, prendre soin de son corps, la tolérance, ouverture avec les personnes âgées, transmettre

Les personnes présentes sont invitées à réfléchir à des propositions d'animation autour de ce thème pour la prochaine réunion qui aura lieu le jeudi 5 juin 2025 à 19h00.

Bulletin municipal

Le prochain municipal doit sortir en juillet. Le thème proposé est : les fêtes et manifestations aux Cerqueux

Spectacle – Urgence Secours

Une cinquantaine de personnes étaient présentes lors de la soirée du 28 mars dernier. La pièce de théâtre et la seconde partie : information sur les gestes de premier secours et mise en situation à l'utilisation des défibrillateurs ont été très appréciées par le public.

Développement et Cadre de Vie

Voirie

Pointes des ralentisseurs

La commission propose de faire un essai avec quelques plots lumineux solaires sur la rue Saint Jacques avant de prendre la décision d'équiper la rue Amand Michaud et la rue du Sacré Cœur.

Le Conseil Municipal valide l'achat de 40 plots. Le devis sera modifié par l'entreprise.

Bâtiments

Décorations de Noël

Le groupe de travail a choisi les nouvelles décorations de Noël louées pour 3 ans à la société ADICO ILLUMINATIONS et pour un montant de 4 828 € HT. Après discussion, le Conseil Municipal valide la proposition.



Chauffage salle du Cormier

La société LS INNOV a rendu son rapport diagnostic concernant la rénovation du système de chauffage de la salle du Cormier. Plusieurs propositions ont été faites. La commission propose le principe de la proposition 2 dont le détail suit :

Estimation travaux	
Dépose des équipements sans réemploi	2 980,00€ HT
Remplacement PAC	75 000,00€ HT
Modification sous-station et panoplies	27 000,00€ HT
Remplacement régulation	15 500,00€ HT
Remise en état CTA	29 000,00€ HT
Modification agencement réseaux local technique	27 500,00€ HT
Installation de registre motorisés et Sondes CO2	6 500,00€ HT
Modification diffusion d'air dans la grande salle	14 000,00€ HT
Modification Air neuf et Rejet CTA	350,00€ HT
Total Hors Option :	197 830,00€ HT

La commission propose également de valider l'option : « Planchers chauffants et convecteurs électriques » (Raccordement depuis chaque armoire électrique des contacteurs de pilotage des plancher chauffants et des radiateurs sur la GTB permettant l'optimisation des durées de fonctionnement de systèmes.) pour un montant de 2 580€ HT.

La commission propose également de valider le devis de la société LS INNOV pour la mission de maîtrise d'œuvre pour ces travaux. Le devis s'élève à 17 500 € HT.

Le Conseil Municipal valide la proposition n°2 ainsi que la mission de maîtrise d'œuvre. Il faut ajouter les options suivantes :

- Réfection collecteur EF générale pour un montant de 750 € HT
- Planchers chauffants et convecteurs électriques pour un montant de 2 580 € HT

Salle du conseil

La société LEMAITRE a proposé un devis d'un montant de 638.92€ pour modifier l'armoire électrique de la salle du conseil et de la salle du Cormier. Cette modification permettra aux prestataires des Cerquo'folies d'avoir une puissance électrique suffisante pour leurs activités.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition.

Désamiantage

La société DI ENVIRONNEMENT et la société UZUREAU vont intervenir à partir du 19 mai sur la toiture du local des associations et de famille rurale.

Aucune réunion ne pourra être organisée la semaine 21. La bibliothèque et le Foyer des jeunes seront également fermés la semaine 21. Un mail leur sera envoyé.

Questions diverses

Personnel Communal : Dans le cadre des évolutions de carrière, 2 postes ont été créés : un agent de maîtrise principal dans le cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux et un adjoint technique territorial principal de 2ème classe dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux. Le tableau des effectifs devra être modifié.

VIVECO : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un éventuel repreneur a candidaté pour succéder à Aurélie Sigonneau

Finances : Monsieur le Maire informe l'assemblée que les recettes fiscales sont en diminution. Un nouveau dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO) prévoit de prélever un certain nombre de collectivités sur leurs douzièmes de fiscalité dont la commune des Cerqueux fait partie. Il est prévu, dans la loi, que ce prélèvement soit redistribué en partie les 3 prochaines années aux communes contributrices.

Burlesque : La déclaration de manifestation est en cours. A réception des plans, le dossier pourra être envoyé à la Sous-Préfecture et au SDIS.

Fermeture du cuivre : Plus aucun contrat cuivre n'est possible à ce jour. Une réunion avec Orange, Anjou Numérique et Anjou fibre a eu lieu le 31/03 dernier aux Cerqueux avec les communes de Somloire, Chanteloup-les-bois, La Plaine, Vezins, Toutlemonde et Nuillé. Comme prévu, le cuivre sera enlevé en janvier 2026. Il reste quelques foyers qui n'ont pas encore installé la fibre. Des courriers seront envoyés afin de communiquer à nouveau sur ce sujet.

Salle de sport : Le chantier avance. Le désamiantage est terminé. Le marché pour la construction de la salle de sport s'est clôturé à 12h le 22/04. La réunion pour le choix des entreprises a lieu le 14/05/2025 à 16h00.

Elections municipales 2026 : Le mode de scrutin va changer. Le vote se fera sur liste unique, il faudra la parité et le panachage et les ratures seront interdits. A 13 conseillers, la liste sera considérée comme pleine.

Téléphonie : Les nouveaux postes seront installés le 24/04/2025.

Visite du député : Monsieur Denis Masségli doit venir en visite à Soleine le 25/04 prochain.

Fauchage des routes départementales : Le fauchage des bernes sur les routes départementales doit commencer le 28/04 prochain pour environ 2 semaines.

Prochaine réunion le jeudi 15 mai 2025

Maire/adjoints	Mercredi 7 mai	20h00
Commission Cadre de vie	Jeudi 22 mai 2025	20h00
Commission PEDT plan mercredi	jeudi 5 juin 2025	19h00
Commission Affaires sociales	Mardi 10 juin 2025	20h00